

## COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Mme Lucile ARNOUX-FARNOUX, M. Didier ALEXANDRE

Texte : Saint-John Perse, *Exil*, Exil, II  
(« A nulles rives dédiée (...) ne lui est pas moins étrangère »)

**Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures**

La moyenne de l'épreuve écrite de commentaire d'un texte littéraire s'élève cette année à 8,56 : la stabilité de cette moyenne par rapport aux moyennes des années précédentes est remarquable. Le jury constate une semblable stabilité du nombre d'élèves, inscrits dans l'option, qui ont composé (280). La modification quantitative du programme, composé de trois, et non pas de quatre textes, ne modifie guère la physionomie globale de l'épreuve. Si le choix de ne retenir que trois œuvres a été renouvelé pour le programme 2006-2007, il n'est pas définitif : le jury se réserve la possibilité de revenir à un groupement de quatre œuvres. Presque un tiers des élèves qui ont composé ont obtenu une note égale ou supérieure à dix, quarante copies étant notées de 12 à 14, trente et une de 15 à 19. L'éventail entier des notes, de 0 à 19, couvre l'épreuve. C'est dire la haute tenue de l'exercice du commentaire, ce que vérifie le nombre très encourageant d'admissibles (38). Ces chiffres ne sont dus qu'à la qualité des préparations littéraires au commentaire, en particulier au travail minutieux de lecture consacré par les professeurs et leurs élèves aux œuvres mises au programme. Le jury se réjouit de la qualité de l'épreuve qui doit beaucoup à une juste compréhension littérale des textes, - et du texte proposé à l'écrit : avant de formuler une quelconque interrogation théorique, sur LE poème, sur le sujet lyrique, chaque candidat doit avoir compris ce qu'il lit. Manifestement le second poème de la partie Exil d'*Exil* de Saint-John Perse avait fait l'objet de commentaires explicitant le sens littéral et certaines allusions plus ou moins érudites faites par l'auteur.

Les œuvres regroupées autour de la notion d'exil –plutôt que le thème de l'exil– supposaient une réflexion sur le rapport de l'écrivain à l'histoire, sur le sentiment de l'exilé, sur son éthique, sur son identité, sur le lieu d'énonciation du texte, sur les formes littéraires, enfin sur l'écriture propre à dire la singularité de l'exilé. Le jury a beaucoup hésité lorsqu'il a dû choisir un texte. Des trois œuvres, *Les Regrets* de Du Bellay semblaient le moins se prêter à l'exercice : en fait, le jury s'est interrogé sur l'opportunité de grouper deux ou trois sonnets dans un ensemble à commenter. Si la solution n'a pas été retenue, par souci de ne pas déstabiliser les candidats, elle peut être désormais considérée comme possible par les professeurs et les élèves. En choisissant une page d'*Exil* de Saint-John Perse, le jury savait qu'il retenait un texte particulièrement difficile, éloigné des œuvres traditionnellement commentées dans les classes des lycées préparant le baccalauréat : les résultats de l'épreuve montrent que de nombreux candidats, par leurs qualités littéraires, savent répondre aux exigences du concours.

Voici quels sont les points qui ont retenu l'attention des candidats, les meilleurs d'entre eux rassemblant ces constats dans leur copie et les articulant en un plan structuré et progressif, qui souligne les tensions sans chercher à les résoudre nécessairement par un abus de théorie, puisque Saint-John Perse insiste sur l'étrangeté du poète à son chant et donc sur

une distance du moi au texte qui demeure, à ce stade du recueil, irréductible. La première difficulté du poème de Saint-John Perse résidait dans sa situation. Très rares furent les candidats incapables de situer en position quasi liminaire la page à commenter. Le poème déploie cette thématique du liminal, dans l'espace, le temps, les matières, le métatexte enfin. La seconde difficulté consistait dans la multiplicité des locuteurs présents dans ce poèmes (je, les vents, l'Etranger), et dans la complexité des figurations du poète (Pérégrin, d'autres, le Cavalier etc.). La ponctuation, en particulier l'usage des guillemets, souvent passé sous silence par les candidats, rendait bien visible cette pluralité. La troisième difficulté se trouvait dans les désignations du poème (chant, poème, songe, conte, saintes écritures, voire science) et des fonctions du poète. La quatrième difficulté reposait dans le sens à donner à la *vanitas* et à la « sagesse » découverte par le poète : cette éthique conditionnait la définition d'une nouveauté du monde saisie non pas dans le temps chronologique, mais par une disponibilité constante aux instants poétiques. Autant dire que l'usage de notions théoriques, tel le « sujet lyrique », s'avérait rapide et incomplet s'il n'était articulé avec la notion de sujet éthique. Se trouvait, de fait, résolue la question biographique : s'il est une historicité du poème de Saint-John Perse, elle est abordée à travers les *exempla* (les Jules) ou à travers les mythologies ; par contre, toute référence à des événements récents et à la vie d'Alexis Léger serait pure coïncidence. Le poème traite de l'Histoire, non des événements historiques référentiels. Aux commentaires biographiques –dont il faut se méfier–, le jury a donc préféré les commentaires qui privilégiaient le refus de toute référentialité, inscrit dans le poème lui-même.

Un commentaire forme un ensemble complexe, où la singularité des remarques *littéraires* –et non théorisantes– est mise au service de la compréhension des questionnements soulevés par une page – et non de leur nécessaire résolution. On comprendra que faire de ce poème une définition de l'exil ne suffit pas à la structuration d'un plan et d'une lecture. De même, le choix d'un plan qui met en récit le poème sur ce modèle –l'expérience du vide de l'exil permet une prise d'augures qui conduit à une redéfinition de l'exil– est très discutable, dans la mesure où il introduit une logique qui occulte les interrogations inscrites dans le poème. Les copies qui faisaient de chacune des trois parties du poème le temps d'un récit finalement résolu, en mettant l'accent sur la thématique, négligeaient en fait les paradoxes du poème. De même, les lectures qui rassemblaient, à la manière des lectures par champs lexicaux, les occurrences d'un thème, tendaient à nier les questionnements du poète : le « rien » de la première partie diffère radicalement de la vanité de la seconde partie. Le jury ajoute qu'il ne suffit pas de constater les paradoxes, par exemple celui du sujet pluriel. Plaquer sur ce moi pluriel le couple Animus-Anima emprunté à Claudel est pour le moins hasardeux et peu fondé. Par contre, le jury a apprécié ce plan assez fréquent, qui faisait du retournement de la situation d'exil par le dépouillement (I) la définition d'une éthique de la *vanitas*, fondatrice d'un être au monde où le poète épouse le mouvement du monde (II), et se découvre comme voix célébrant le monde et comme figure ambiguë (III). Un plan, des paradoxes ne suffisent pas à la confection d'un commentaire *littéraire*. Ni les assonances et les allitérations, ou le repérage des alexandrins en quoi semble consister le paradigme de toute poésie pour de nombreux candidats. Peut-être le jury peut-il poser un principe assez simple de commentaire : la forme versifiée d'un texte n'implique pas de commentaires d'harmonie imitative. Par contre, le jury est toujours sensible aux commentaires qui fondent leur démonstration sur des renversements signifiants (errer et aire), sur la parole répétitive et donc les rythmes d'un vers créateur et poétique (sifflez, chantez), sur la parole répétitive qui, à force de parallélisme, formule par superpositions et analogies sa pensée (les sables, les voiles, les grandes actions ; flibustes et méprises), ou encore sur les accents toniques (vaste et faste).

Le bon commentaire, comme la bonne explication de texte, demeure celui qui formule des hypothèses de lecture ordonnées dans un plan que vérifient le plus grand nombre de faits, thématiques, syntaxiques (qui est désigné par le pronom personnel *lui* au verset 13 ?)

prosodiques, rhétoriques, génériques etc. Le jury le répète ; de tels travaux existent, en nombre important, et il en félicite une nouvelle fois les auteurs.